

220C5144
FR0004152874-OP016-AS08

25 novembre 2020

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société.
- Reprise de la cotation des titres de la société.

<p style="text-align: center;">ADVENIS (Euronext Paris)</p>
--

1. Le 24 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société ADVENIS déposée par Kepler Cheuvreux, agissant pour le compte de la société anonyme Inovalis (cf. D&I n° 220C5121 du 24 novembre 2020).

La note d'information de la société Inovalis (visa n°20-574 en date du 24 novembre 2020) et la note en réponse de la société ADVENIS (visa n°20-575 en date du 24 novembre 2020) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 25 novembre 2020).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera **ouverte du 26 novembre au 16 décembre 2020 inclus**.

Kepler Cheuvreux, agissant en qualité de membre de marché acheteur, se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des titres qui seront apportés à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé aux prix de l'offre visant la totalité des titres ADVENIS non détenus par le concert formé de l'initiateur et de la société de droit luxembourgeois Hoche Partners Private Equity Investors.

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

2. La cotation des titres ADVENIS sera reprise le 26 novembre 2020.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres ADVENIS sont applicables.